

SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE DISTRIBUTION D'EAU DU SUD-OUEST LYONNAIS

SIEGE SOCIAL : MAIRIE DE VAUGNERAY
SIEGE ADMINISTRATIF : 5, Place de l'Eglise-69670 VAUGNERAY

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL N°2017-020

Date de convocation : **3 juillet 2017**

Nombre de délégués en exercice : 28
Nombre de membres présents : 17
Nombre de membres votants : 17

L'an deux mille dix-sept, le **11 juillet** à 18 heures 30, le COMITE SYNDICAL s'est réuni en séance publique ordinaire, à son siège : Mairie de Vaugneray.

Présents : MM. JULLIEN D., VIRET, BLOUIN, BICHONNIER, DUBAIN, MARTIN, PERRAUD, ANTOINE, SAVANT, CARRET, PEDRO, FONTES, JARICOT, GROSSIORD, BOUKACEM, DUMORTIER.

Mme ARDOUIN,

Excusé(s) : MM. JASSERAND, PIEGAY, BALAN. Mme BERTHOLAT

Secrétaire de séance : M. Viret

Objet : Décisions Modificatives

Monsieur le Président explique au Comité qu'il y a lieu de procéder, pour l'exercice 2017, aux décisions modificatives suivantes :

INVESTISSEMENT

Dépenses			Recettes		
articles	intitulés	montant	articles	intitulés	montant
4581-01	part CCVL -trav chem du Martoret	8 714,40	4582-01	part CCVL -trav chem du Martoret	8 714,40
4581-02	part SIAHVY-trav chem du Martoret	9 494,40	4582-02	part SIAHVY-trav chem du Martoret	9 494,40
	TOTAL	18 208,80		TOTAL	18 208,80

Le Comité Syndical après avoir entendu l'exposé et les explications de Monsieur le Président et en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents :

* **APPROUVE** les décisions modificatives présentées ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits.
Ont signé tous les Membres présents.
Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Daniel JULLIEN

Acte rendu exécutoire après dépôt en
Préfecture le